



HAL
open science

Lorsque même modifie un nom propre

Marleen Van Peteghem, Céline Corteel

► **To cite this version:**

Marleen Van Peteghem, Céline Corteel. Lorsque même modifie un nom propre. René Daval; Pierre Frath; Emilia Hilgert; Silvia Palma. Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber, 4, Éditions et presses universitaires de Reims, pp.419-434, 2014, Res per nomen, 9782915271805. hal-01860645

HAL Id: hal-01860645

<https://hal.science/hal-01860645>

Submitted on 4 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Lorsque *même* modifie un nom propre

Marleen Van Peteghem, Universiteit Gent
Marleen.VanPeteghem@ugent.be
Céline Corteel, Université d'Artois – Grammatica
celine.corteel@univ-artois.fr

Introduction

Notre contribution porte sur les cas où *même* se postpose à un nom propre (N_{pr}), avec ou sans pronom :

- 1) a. Il habite à Paris *même*.
- b. Jean *lui-même* l'a dit.

Ce *même* a reçu diverses dénominations telles que « *même* postposé », *même* « d'ipséité », « restrictif », « intensif » ou « emphatique ». A la suite de Martin (1975), nous l'appellerons « *même*₂ ». Cet emploi s'oppose aux deux autres types de *même* : le *même*₁, comparatif, exprimant l'identité (2a), et le *même*₃, qui fonctionne comme un adverbe argumentatif (cf. Anscombe, 1973, Anscombe et Ducrot, 1978, 1983) (2b) :

- 2) a. Pierre a lu le *même* livre que Marie.
- b. *Même* Pierre est venu.

Notre étude de *même*₂ avec les N_{pr} nous a été inspirée par un article de Georges Kleiber (2005) intitulé « Les noms propres 'modifiés' par *même* », dans lequel il examine la cooccurrence du *même*₁ d'identité avec les N_{pr}, comme en (3) :

- 3) Claude Darget, dit-on, se faisait un malin plaisir d'offrir chaque année à son « ami Léon » un gilet rayé et une boîte de cirage. La légende veut aussi que le *même* Claude Darget eût dressé son chien à « faire le Léon », c'est-à-dire à ramper sur le sol en se tortillant... (in Noailly, 2003)

Dans cet emploi, étudié notamment par Gary-Prieur (1996, 2001) et Noailly (2000, 2003), *même* semble superflu dans la mesure où le N_{pr} se suffit à lui-même pour mener au bon référent. L'explication proposée par Gary-Prieur et Noailly consiste à postuler une multiplicité interne du référent du N_{pr}. Kleiber, quant à lui, montre que *même* fonctionne ici comme avec d'autres types de N et qu'il apparaît dans les emplois anaphoriques à partir du moment où est remplie une « condition de non-identité possible », en vertu de

laquelle la présence de *même* s'avère pleinement informative. Nous montrerons que cette explication peut être transposée à certains emplois de *même2*, bien que ce dernier soit syntaxiquement et sémantiquement très différent du *même1*¹.

Même postposé et le nom propre

La restriction de notre étude de *même2* à son emploi avec le Npr ne présente pas le même enjeu théorique que l'étude de *même1* par Kleiber. Pour *même1*, le paradoxe vient de la complétude référentielle du Npr, qui semble rendre la présence de *même1* superflue. Dans le cas de *même2*, le problème provient de la complétude syntaxique du Npr. Comme les Npr constituent à eux seuls des SN complets, ils ne peuvent admettre de modifieur que s'ils sont déterminés par un article ou un autre déterminant et qu'ils sont eux-mêmes la tête d'un SN. L'utilisation de *même* avec les Npr peut donc constituer un test pour voir si *même* occupe une position interne ou externe au SN.

Or, la réponse à cette question est controversée. Selon Martin (1975 : 228) *même2* porterait étroitement sur le N, conclusion qu'il tire de l'impossibilité d'insérer un adjectif entre le N et *même* :

4) *au moment décisif *même* où...

Par contre, selon Portine (1999), *même2* est externe au SN, dans la mesure où « *même* postposé peut se voir substituer dans presque tous les cas une séquence 'pronom + *même*' ». Il note toutefois deux exceptions.

(i) Dans le cas des compléments temporels, le pronom ne peut pas apparaître :

5) C'était mon sort qui se décidait en ce moment *même* (/ *en ce moment *lui-même*).

(ii) Dans le cas des noms propres, le pronom est le plus souvent obligatoire :

¹ Ceci ressort du fait que dans des langues telles que l'anglais ou le roumain, ou encore le latin, les deux *même* correspondent à des lexèmes différents (cf. « *même1* » : angl. *same*, roum. *același*, lat. *idem* vs « *même2* » : angl. *self*, roum. *însuși*, lat. *ipse*).

6) Il s'est adressé à Paul *lui-même* / ?à Paul *même*.

En réalité, le fait que le Npr ne peut pas être modifié directement par *même2* pourrait montrer au contraire que *même2* sans pronom n'est pas apte à modifier des SN entiers. C'est l'hypothèse que nous avons défendue dans Corteel et Van Peteghem (2012) : l'idée est que seul *lui-même* peut porter sur le SN, tandis que *même* porte sur d'autres catégories que le SN : soit le nom seul, soit des adverbiaux. Cette hypothèse se base sur une étude de corpus², d'où il ressort que *même* seul apparaît dans près de 50% des cas à l'intérieur d'un SN, focalisant le nom tête (cf. (7a)), ou à l'intérieur d'une locution prépositionnelle, focalisant le nom contenu dans la locution (cf. (7b)) :

- 7) a. Mais l'ardeur *même* de votre bataille a chassé la douceur de vivre. (Blondin)
 b. Les mendiants sont là, au cœur *même* de la ville, dans la nuit. (Le Clézio)

En outre, il est très fréquent dans des compléments circonstanciels de temps ou de lieu, qui fonctionnent comme des adverbiaux (cf. tableau 1). Il peut même modifier des adverbes comme *ici*, *aujourd'hui*, etc. et des adverbes ou prépositions contenus dans des conjonctions complexes (cf. *alors même que*, *encore même que* ; *sans même que*, *avant même que*).

fonction du constituant modifié par <i>même2</i>	nombre d'exemples	position interne au SN	
sujet	29	20	68,97 %
objet direct	15	10	66,67 %
attribut du sujet	31	19	61,29 %
attribut de l'objet	2	2	100 %
apposition	3	2	66,67 %
complément prépositionnel	64	44	68,75 %
complément de lieu	7	2	28,57 %
complément de temps	190	64	33,68 %
	341	163	47,80 %

Tableau 1. La position de *même2*

² Les exemples de notre corpus proviennent de la base de données *Frantext*.

Ceci nous a amenées à formuler l'hypothèse selon laquelle *même* sans pronom est interne au SN et focalise des noms seuls ou des adverbiaux, alors que les SN entiers requièrent *lui-même* / *elle-même*, avec présence du pronom, qui est donc externe au SN. Si cette hypothèse est correcte, *même* seul ne devrait pas pouvoir apparaître avec les Npr, sauf avec ceux figurant dans les compléments de lieu, comme en (8) :

8) Le salpêtre manque et il faut le trouver en France *même* (Lefebvre)

Avec les noms propres on devrait donc trouver uniquement *lui-même* / *elle-même*, dont le caractère externe ressort par ailleurs du fait qu'il peut s'éloigner de son focus, comme un adverbial :

- 9) a. Pierre *lui-même* a accordé le piano.
- b. Pierre a *lui-même* accordé le piano.
- c. Pierre a accordé *lui-même* le piano.
- d. Pierre a accordé le piano *lui-même*.

Dans ce qui suit, nous allons vérifier cette hypothèse en examinant l'emploi tant de *même* que de *lui-même* avec les Npr. Nous essayerons de répondre en premier lieu aux deux questions suivantes :

(i) *Même* seul peut-il apparaître avec le Npr dans d'autres cas que les compléments de lieu ?

(ii) Dans quels cas *lui-même* peut-il s'éloigner du Npr et quels sont les effets sémantiques de ce flottement ?

Chemin faisant nous serons amenées à soulever deux autres questions :

(iii) *Même* seul et *lui-même* ont-ils le même fonctionnement sémantique ?

(iv) Quelle est la différence de chacun de ces emplois par rapport à *même*³ ?

Npr + *même*

Pour étudier la concurrence entre *même* et *lui-même* avec le Npr, nous avons constitué un corpus à partir de *Frantext* catégorisé (tous genres à partir de 1950), ce qui nous a fourni 693 exemples pour NPr + *lui-même* (79 %) et 188 exemples pour la séquence NPr + *même* (21 %). Le pronom est donc présent dans la grande majorité des cas. Comme le prédit également notre hypothèse, la majorité des occurrences de *même* seul (77 %) figure dans un complément de lieu.

Il n'occupe une position syntaxique autre qu'adverbiale que dans 23 % des cas, surtout avec des Npr de personne, plus rarement avec des Npr de lieu.

		Nombre d'exemples	%
Npr + lui-même		693	79
Npr + même	Complément de lieu Position autre personne lieu	188	21
		145	77
		43	23
		32	74
		11	26

Tableau 2. *Lui-même* vs *même* avec les Npr

Même seul dans les compléments de lieu

Les compléments de lieu dans lesquels *même* apparaît mettent surtout en jeu des prépositions « incolores », telles que *à*, *en*, et plus rarement *dans*, *sur*, *de* ou *depuis*. Notre corpus confirme aussi que le pronom n'apparaît jamais dans les compléments de lieu.

- 10) a. A Nantes *même* les chantiers de Bretagne avaient une activité tout à fait analogue. (Perpillou)
- b. Le salpêtre manque et il faut le trouver en France *même*. (Lefebvre)
- c. Sur Ellis Island *même*, les formalités d'inspection duraient [...] de trois à cinq heures. (Perec)
- d. [...] la guerre éclata entre Avignon et Carpentras, tandis que, dans Avignon *même*, aristocrates et patriotes s'entre-déchiraient. (Lefebvre)
- e. De Russie *même*, arrivèrent l'écrivain Karamzine et le fils du prince Stroganov. (Lefebvre)
- f. [...] les troupes d'Afrique et du Levant qui n'avaient pas perdu un soldat, toutes celles qui, depuis la France *même*, pouvaient être transportées ailleurs (De Gaulle)

Comment analyser le sémantisme de *même* ici ? Selon Martin (1975), *même*₂ exclut les effets métonymiques, en opérant un mouvement de restriction à l'intérieur d'un objet déjà défini. *Même* porte donc selon lui sur le Npr et a l'effet de le restreindre. Zribi-Hertz (1990 b : 114), quant à elle, tout en prêtant aussi une valeur restrictive à *même*, considère qu'il focalise la préposition, qui est un

morphème inaccentuable, déclenchant ainsi une interprétation contrastive :

11) [Pierre n'habite pas PRÈS DE Paris] – il habite À Paris *même*.

Portine (1999), pour sa part, insiste surtout sur l'idée de haut degré et note que *même* présuppose une différenciation préalable (par exemple entre la ville et la banlieue dans *Il habite la ville même*).

En dépit de certaines divergences, toutes ces interprétations reviennent à attribuer à *même* une fonction de centrage, opposant un lieu à sa périphérie, comme en (12) :

12) Viennent ensuite la banlieue de Paris, très animée par la propagande communiste, mais travaillée aussi par les partis fascistes et collaborationnistes, puis Paris *même*, mis à part une fraction limitée de la bourgeoisie. (Mendès-France)

Les exemples (13) montrent toutefois que le centrage ne s'établit pas forcément par rapport aux environs immédiats (Paris y est mis en relation avec la France entière ou un autre pays) :

13) a. Sous le Premier Empire, en France, à Paris *même*, fonctionnait un atelier secret [...] (*L'Histoire et ses méthodes*)

b. [...] et les tortures continuent, non seulement en Algérie, mais maintenant à Paris *même* dans les locaux de la rue des Saussaies (Mauriac)

En fait, *même* n'a pas de valeur restrictive ici : il focalise surtout le lieu en tant que source de la perspective. S'il y a centrage, c'est donc un centrage en tant que lieu du point de vue. L'exemple (14a) est particulièrement éclairant à cet égard. La Russie y est opposée à « l'étranger », que *même* serait bien en peine de focaliser :

14) a. Cet organisme est, en fait, ce que nous appelons une « agence de texte » dont l'objet sera de diffuser à l'étranger des reportages ou articles de synthèse destinés à mieux faire connaître la Russie soviétique et, nous dit-on, de répandre en Russie *même* de semblables articles sur d'autres pays.

b. ...*dont l'objet sera de diffuser en Russie des reportages [...] et, nous dit-on, de répandre à l'étranger *même*...

***Même* seul modifiant des SN argumentaux**

Notre hypothèse prédit que *même* ne peut pas apparaître seul avec le Npr dans des positions syntaxiques autres qu'adverbiales. Nous avons cependant recensé 32 occurrences de *même* seul avec des Npr

de personnes, et 11 avec des Npr de lieu. Bien qu'il s'agisse de nombres infimes, la structure est donc attestée. On peut toutefois se demander si *même* ne devrait pas alors être interprété comme le *même*₃ argumentatif, qui se postpose parfois à son focus. C'est le cas en (15a, b), où *même* modifie un nom en fin d'énumération, mais aussi en (15c, d) où le Npr réfère à un individu notoire :

- 15) a. Nous en sommes arrivés, ma foi, à ce que d'excellents auteurs (Jules Sandeau, Victor Margueritte, Henri Lavedan, Alain Robbe-Grillet *même*, dans son tout dernier Carême de Noël) appellent une articulation naturelle. (Perec)
 b. Racine, Eschyle, Sophocle *même*, vous tenaient trois et même quatre actes de tragédies avec moins que rien... (Céline)
 c. Des trouvailles que Balzac *même* n'a pas [...] (Gracq)
 d. A ce trébuchet, Proust *même* est jugé trop léger (Gracq)

Selon que *même* est interprété comme *même*₂ ou *même*₃, l'intonation change : *même*₂ porte l'accent, alors qu'avec *même*₃ c'est le SN modifié qui est accentué. L'interprétation de *même*₃ induit la présupposition que le prédicat s'applique à une série d'autres personnes et que l'individu en question est le plus inattendu et/ou remarquable ; *même* peut alors être antéposé au nom. Par contre, bien que *même*₂ puisse avoir ce même effet paradigmatissant, il ne l'a pas nécessairement, mais souligne surtout la saillance contextuelle du focus. Seul un contexte plus large pourrait nous aider à désambiguïser ces exemples.

Notons que dans les 32 exemples que nous avons trouvés de *même* seul avec des Npr de personne, il apparaît surtout avec des personnages très particuliers : 15 mettent en jeu le nom *Dieu*, 4 dénotent des écrivains connus (*Sophocle*, *Balzac*, *Proust*, *Robbe-Grillet*), on recense aussi *Le Christ*, *Vénus* ou *Méphisto*. Il s'agit donc chaque fois de personnes placées très haut sur une échelle de référents notoires, ce qui favorise l'interprétation comme *même*₃.

Qu'en est-il des Npr de lieu dans une position non adverbiale ? Notre corpus en contient très peu, et ils apparaissent autant avec *même* seul qu'avec *lui-même*. On observe toutefois une répartition intéressante. Les noms de pays apparaissent surtout avec *lui-même*, et les noms de ville surtout avec *même* seul :

- 16) a. Les États-Unis *eux-mêmes* ont connu, malgré leur richesse, un processus d'inflation. (Lesourd-Gerard)
b. Paris *même* s'évanouit comme un rêve. (Green)

Le statut nominal très particulier des noms de ville pourrait expliquer qu'ils se passent plus facilement du pronom que les noms de pays en position argumentale. Contrairement aux noms de pays, ils ne sont généralement pas déterminés par un article. En outre, leur genre est incertain : les locuteurs du français hésitent souvent entre *Paris lui-même* et *Paris elle-même*. Dans *Frontext* nous avons trouvé *Paris* uniquement avec le masculin (17a), mais *Nantes* avec le féminin (17b). Par ailleurs, un sondage sur *Google* montre que *Paris est beau* (57 % des cas) coexiste avec *Paris est belle* (43 %) :

- 17) a. Il fallait, d'abord, que Paris *lui-même* combattît pour briser ses chaînes, au lieu d'être un enjeu passif entre l'ennemi et les alliés. (De Gaulle)
b. Nantes *elle-même* m'est apparue telle la première fois (Gracq)

Du point de vue morphosyntaxique, les noms de ville semblent donc moins aptes à fonctionner comme de véritables SN, ce qui corrobore notre hypothèse selon laquelle *lui-même* ne peut modifier que de vrais SN.

Une explication plus sémantique est également envisageable. Comme le pronom fort *lui* apparaît surtout pour référer à des humains (mais pas seulement, cf. Zribi-Hertz, 2000), on pourrait en effet s'attendre à ce que *lui-même* apparaisse surtout avec des humains et qu'il convienne mieux pour conférer une certaine agentivité au SN. Si cette hypothèse est correcte, cela revient à attribuer un fonctionnement sémantique légèrement différent à *même* et à *lui-même*. Or, les noms de pays sont beaucoup plus aptes à dénoter des entités actives, donc des agents, que les noms de ville, avec lesquels l'idée de lieu prédomine. Le contraste entre (17a) et (18) semble confirmer cette hypothèse. Dans (17a), *Paris lui-même* est le sujet agentif du verbe *combattre*, alors que dans (18), *Paris même*, sujet du verbe passif *être bombardé*, est clairement envisagé comme un lieu :

- 18) C'est Paris *même* qui aurait été bombardé, plus précisément le quartier de l'Opéra. (Mauriac)

Néanmoins, notre corpus contient aussi un exemple tout à fait parallèle à (18), où on trouve *Paris lui-même* :

19) Il nous faut chercher d'autres raisons d'espoir dans le fait que Paris *lui-même* n'a jamais été bombardé... (Mauriac)

En outre, l'analyse de corpus de Corteel et Van Peteghem (2012) a montré que *lui-même* apparaît presque autant avec des SN non humains (49 %) qu'humains (51 %) si bien que cette piste semble être fautive. Nous reviendrons *infra* sur l'idée d'agentivité associée à *lui-même*.

En résumé, cette première partie a montré que *même* seul peut difficilement focaliser un Npr, sauf lorsqu'il figure dans un complément adverbial ou lorsqu'il s'agit d'un nom de ville. Dans les autres cas, c'est-à-dire avec des noms de personne ou de pays en position argumentale, son emploi est rare et généralement ambigu avec *même*³. Ces constats confirment notre hypothèse selon laquelle *même* seul ne convient pas pour focaliser un SN entier.

Npr + *lui-même*

Avant d'en venir à l'analyse de *lui-même* redoublant un Npr, un bref aperçu des divers contextes syntaxiques dans lesquels ce pronom complexe peut apparaître s'impose.

Le pronom complexe *lui-même*

Lui-même / *elle-même* peut apparaître comme argument du verbe (20a), comme régime d'une préposition non sélectionnée par le verbe (20b), ou comme adjectif redoublant un SN (20c) : 20) a. Pierre ne pense qu'à *lui-même*.

b. Pierre déteste tout le monde sauf *lui-même*. (Zribi-Hertz 1995 : 344)

c. J'ai écrit à Pierre *lui-même*.

Il peut être réfléchi (ou en termes générativistes, localement lié) ou non réfléchi (localement libre) :

21) a. Il_i ne pense qu'à *lui-même* / **elle-même*.

b. Pierre_i est consterné de voir que la femme qu'il aime est incapable de voir au fond de *lui-même*.

En tant qu'adjectif redoublant un SN il peut être adjacent à ce SN ou le redoubler à distance, auquel cas nous parlerons d'« emploi flottant » :

22) a. Pierre *lui-même* l'a dit.

b. Pierre l'a dit *lui-même*.

Du point de vue des catégories modifiées, *lui-même* peut redoubler un SN, un Npr, un pronom, relatif ou clitique, réfléchi ou non :

23) a. Pierre; *lui-même* l'a dit.

b. « Nécessaire » vient du latin *necessarius* qui; *lui-même* dérive de *necesse*.

c. Pierre; s'_i est appauvri *lui-même*.

d. Il_i l'a dit *lui-même*.

Il peut aussi se substituer au pronom clitique sujet :

24) *Lui-même* l'a dit. vs *Il *lui-même* l'a dit.

Ce sont les emplois dans (22) qui nous intéressent ici, où *lui-même* fonctionne comme un adjectif redoublant un SN, en l'occurrence un Npr.

Lui-même adjectif : emplois adjacents vs flottants

Les études sur *lui-même* ont surtout porté sur son emploi d'argument et se concentrent essentiellement sur la question de savoir si *lui-même* est un pronom lié ou non (cf. Zribi-Hertz, 1980, 1990 b, 1995), débat que nous ne résumerons pas ici. Ce n'est que dans Van Belle (1988) et Zribi-Hertz (1990 a) que le cas de figure qui nous intéresse est marginalement abordé, car les deux articles portent en premier lieu sur les structures où *lui-même* redouble un pronom clitique, que Zribi-Hertz considère toutefois comme entièrement symétriques par rapport à la structure [SN *lui-même*].

Les emplois flottants de *lui-même* ne sont traités qu'en note. Zribi-Hertz (1990 a : 377-378, note 1) considère que *lui-même* est alors déplacé dans une position adverbiale, « à la manière d'un adverbe de manière orienté vers le sujet », comme *méchamment* en (26) :

25) a. Pierre *lui-même* a accordé ce piano

b. Pierre a *lui-même* accordé ce piano

c. Pierre a accordé *lui-même* ce piano

d. Pierre a accordé ce piano *lui-même*

26) Pierre a {*méchamment*} parlé {*méchamment*} à Marie {*méchamment*}.

Le fait que le flottement n'est possible qu'avec des SN sujets confirme ce rapprochement des adverbes orientés vers le sujet. Par contre, Zribi-Hertz ne propose pas d'analyse sémantique du flottement. Nous nous sommes donc posé la question de savoir si l'interprétation diffère selon que *lui-même* est adjacent au SN sujet ou

le redouble à distance. A un autre niveau, on peut aussi se demander si tous les emplois flottants sont équivalents, puisque *lui-même* flottant peut occuper des positions linéaires variables, entre l'auxiliaire et le V, entre le V et l'objet, et après l'objet, cf. (25).

Dans ce qui suit, nous examinerons d'abord les interprétations possibles de *lui-même* adjacent au Npr, pour passer ensuite à celles de son emploi flottant.

Une phrase telle que *Pierre lui-même est venu* donne lieu à trois interprétations.

(i) Dans la première, *même*₂ prend une valeur à la fois scalaire et additive, proche de celle des adverbes *même*₃ et *aussi*. Tout comme *même*₃, il place le référent du focus en haut d'une échelle argumentative, cf. (27) :

27) 'L'année dernière à Marienbad' est un film qui ennue *même* Alain Resnais. (Zribi-Hertz, 1990a : 383)

En outre, tout comme *même*₃, *lui-même* présente alors le foyer comme résultant d'un choix fait entre les éléments d'un paradigme et relève donc de ce que Nølke (1983) appelle les adverbes focalisateurs paradigmatiques.

(ii) A côté de cette interprétation scalaire, Martin (1975 : 238) signale la possibilité d'une deuxième lecture dite 'restrictive', qui restreint la prédication au seul argument *Pierre* (« le prédicat ne vaut que pour Pierre et non pour ceux qui l'entourent »). Sémantiquement, on se rapproche alors de « Seul Pierre est venu ».

Les interprétations (i) et (ii) présupposent toutes les deux l'existence d'une classe d'arguments potentiels, mise en relation avec la prédication principale.

(iii) Enfin, comme nous l'avons montré dans Corteel et Van Peteghem (2012), *Pierre lui-même est venu* admet une troisième lecture équivalant *grosso modo* à « Pierre est venu en personne ». *Lui-même* insiste sur le caractère inattendu et/ou important de Pierre et véhicule l'idée que quelqu'un d'autre aurait pu venir à sa place. La présence de *lui-même* implique donc la possibilité d'un autre agent, qui est très proche de la condition de non identité signalée par Kleiber (2005) à propos de [*ce même* + Npr]. Cependant, tandis que *même*₁ opère dans le domaine de la détermination et focalise

l'identité, *lui-même* occupe une fonction adverbiale et se rapporte au rôle sémantique du sujet par rapport au verbe. Par commodité, nous appellerons cette interprétation 'l'interprétation agentive' (même si dans l'exemple commenté le verbe est inaccusatif).

Que se passe-t-il maintenant dans le cas des emplois flottants ? Dans *Pierre est venu lui-même*, *lui-même* peut être paraphrasé seulement par 'en personne', impliquant que quelqu'un d'autre aurait pu venir à la place de Pierre. L'emploi flottant favorise donc la troisième interprétation. Dans son étude, Martin (1975 : 239) évoque d'ailleurs lui aussi cette interprétation où « *même* signifie 'en personne' et [où] le faire est opposé au faire faire », précisément à propos d'un exemple mettant en jeu un flottement :

28) Il a fini par gronder : 'Vous pouvez vous retirer. Je monterai *moi-même*, dans un instant'. Le valet de chambre sorti, Joseph... (Duhamel)

La différence de fonctionnement entre *lui-même* adjacent et *lui-même* flottant est très claire en contexte négatif : adjacent au sujet, *lui-même* échappe à la portée de la négation et fonctionne avant tout comme un marqueur discursif, alors que dans l'emploi flottant il est dans la portée de la négation et concerne surtout le rôle sémantique du sujet. Il fait alors partie du même groupe intonatif que le SV, ce qui montre qu'il en fait partie intégrante :

- 29) a. Pierre *lui-même* ne l'a pas fait.
- b. Pierre ne l'a pas fait *lui-même*.

Tout ceci confirme que *lui-même* flottant peut être analysé comme un adverbial orienté vers le sujet. Dans notre corpus, il figure le plus souvent dans des phrases du type (30), avec des verbes de sens agentif et un sujet animé agentif, où il fonctionne à la manière d'un circonstant dont le rôle est d'insister sur l'agentivité du sujet :

30) Attila formait *lui-même* sa garde personnelle.

On rejoint là, par un autre chemin, la « condition de non-identité possible » mise au jour par Kleiber dans le cas de *même1* : une telle focalisation n'a de sens qu'à condition qu'il soit possible (voire plausible) que quelqu'un d'autre qu'Attila forme la garde de celui-ci. Avec les verbes agentifs, la contribution sémantique de *lui-même* flottant est donc de focaliser l'agentivité du sujet. On constate d'ailleurs que plus *lui-même* s'éloigne du SN sujet qu'il redouble, plus la lecture agentive s'impose :

- 31) a. Pierre *lui-même* a relu la lettre. Scalaire ('lui aussi')
 b. Pierre a *lui-même* relu la lettre. Scalaire ou agentif
 c. Pierre a relu *lui-même* la lettre. Agentif (ou scalaire?)
 d. Pierre a relu la lettre *lui-même*. Agentif ('lui et pas qqn d'autre')

Lorsque *lui-même* s'intercale entre l'auxiliaire et le V, il n'est pas évident de trancher pour une interprétation plutôt qu'une autre, en l'absence d'un environnement discursif élargi. Lorsqu'il figure entre le V et l'objet, la lecture agentive tend à prendre le pas sur les autres lectures (sans toutefois les exclure). Par contre, lorsque *lui-même* figure en fin de phrase, seule la lecture agentive nous semble spontanément recevable. La probabilité de la lecture agentive croît donc avec l'éloignement de *lui-même* de son focus. Placé en position finale du SV, *lui-même* flottant s'interprète spontanément comme un moyen de renforcer le rôle agentif du sujet et marque que cette agentivité est hautement informative, tout comme l'identité l'est dans les exemples analysés par Kleiber.

Notons toutefois que dans certains cas *lui-même* peut redoubler à distance un sujet non agentif, comme les sujets expérimentés des verbes *ressentir* et *être troublé* en (32) :

- 32) a. Fayolle l'avait ressenti *lui-même* à Notre-Dame du Pilar, en face d'un moine furieux qui l'avait poignardé... (Rimbaud)
 b. A dire le vrai, Betty était un peu troublée *elle-même* par ses propres impressions. (Romilly)

Ces sujets expérimentés n'induisent pas la possibilité d'un autre référent. L'interprétation est alors similaire à celle de *lui-même* adjacent au SN, et on obtient une lecture de type scalaire (cf. *même*3), ou de type 'lui aussi'. Par contre, avec des sujets à la fois non agentifs et non expérimentés, comme dans (33), le flottement est exclu :

- 33) a. Nathan *lui-même* ne put échapper à la contagion [/ ?*lui-même*]. (Lanzman)
 b. Eagleheart *lui-même* s'inscrivait à la perfection dans ce décor [/ ?*lui-même*]. (Rolin)
 c. Bien sûr, le Christ *lui-même* avait pris sa mère en pitié [/ ?**lui-même*]. (Weyergans)

Etant donné l'idée dominante d'agentivité, on pourrait s'attendre à ce que *lui-même* flottant ne mette en jeu que des Npr de personne et non de lieu. Nous avons pourtant trouvé quelques rares cas de Npr

de lieu, notamment de pays. Ce qui frappe alors, c'est que le prédicat assimile le lieu à une entité active :

34) a. Tous les chefs de la Résistance étaient d'accord, dit-il : Paris devait se libérer *lui-même*. (Beauvoir)

b. Les professeurs allemands faisaient des pieds et des mains pour qu'une section similaire fût instituée dans leurs écoles : voilà un beau souci de moins pour eux, puisque la France a la délicatesse de démanteler *elle-même* cette classe qui faisait la jalousie de ses voisins. (Capelle)

En résumé, notre analyse de *lui-même* flottant a d'abord montré que *lui-même* occupe une position extérieure au SN. Sémantiquement, son interprétation varie selon sa position linéaire : adjacent au SN, il a surtout trait à la cohésion discursive et il prend le plus souvent une valeur proche de celle de *même3* ou de *aussi* ; en emploi flottant, il fonctionne à la manière d'un adverbial verbal orienté vers le sujet, et tend à focaliser l'agentivité du sujet avec les prédicats agentifs ouvrant la voie à un tel effet de sens, d'où une prédilection pour les N_{pr} de personne plutôt que de lieu.

Conclusions

Les faits examinés confirment l'hypothèse de Corteel et Van Peteghem (2012) selon laquelle *même2* ne convient pas pour focaliser des SN entiers : les N_{pr} étant des SN complets, *même* seul est extrêmement rare avec eux, sauf dans les compléments adverbiaux ou avec les noms propres de ville, qui sont des N peu prototypiques à cause de l'absence d'article et du flottement du genre.

Lui-même, quant à lui, porte sur le SN entier, ce qui explique pourquoi il apparaît presque systématiquement avec des N_{pr} en position argumentale, au détriment de *même* seul. Il est externe au SN, ce qui ressort du fait qu'il peut s'éloigner du SN sujet et qu'il tend à prendre alors une valeur agentive à la manière d'un adverbe orienté vers le sujet.

Notre analyse a montré aussi que certains emplois de *lui-même2* sont soumis à une condition similaire à celle de non-identité observée par Kleiber pour *même1*. Ceci s'explique d'après nous par le fait que *même2* et *lui-même* sont des focalisateurs dans tous leurs emplois, tout comme *même1* et *même3*. Le type de focalisation change

toutefois selon le contexte syntaxique et la configuration discursive, produisant des effets que nous devrions mieux examiner dans une prochaine étude.

Pour l'instant, nous résumerons les effets sémantiques de cette focalisation de la façon suivante :

*même*₂ seul, qui porte sur le N ou des adverbiaux, exprime surtout le centrage de la perspective ;

lui-même adjacent, qui occupe la même position adnominale que *même*₃, fonctionne surtout comme marqueur discursif (scalaire ou restrictif), voire argumentatif ;

*lui-même*₂ flottant, qui occupe la position d'un adverbe orienté vers le sujet, fonctionne surtout comme marqueur agentif ;

*même*₃, adverbe paradigmatissant, a une valeur scalaire et argumentative, comme l'ont montré entre autres Nølke (1983, 1996), et aussi Anscombe (1973) et Anscombe et Ducrot (1978) ;

*même*₁ d'identité, finalement, apparaît surtout lorsqu'une condition de non-identité est remplie et que sa présence est hautement informative (cf. Kleiber 2005).

Des études ultérieures, englobant également les SN animés et non animés, devront montrer si notre hypothèse sur *même*₂ et *lui-même* est correcte.

Références bibliographiques

- Anscombe, J.-C., 1973, « Même le roi de France est sage », *Communications*, 20, 40-82.
- Anscombe, J.-C., Ducrot, O., 1978, « Échelles implicatives, échelles argumentatives et lois de discours », *Semantikos*, 2, 43-65.
- Anscombe, J.-C., Ducrot, O., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Liège-Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Cortel, C., Van Peteghem, M., 2012, « Ipsité et focalisation : SN *même* vs SN *lui-même* », Journée d'étude *Identité, ressemblance, analogie*, Université d'Artois, 25 mai 2012.
- Gary-Prieur, M.-N., 1996, « Figurations de l'individu à travers différentes constructions du nom propre en français », *Cahiers de praxématique*, 27, 63-76.
- Gary-Prieur, M.-N., 2001, *L'individu pluriel. Les noms propres et le nombre*, Paris : Éd. CNRS.

- Kleiber, G., 2005, « Les noms propres ‘modifiés’ par *même* », *Langue française* 146, 114-126.
- Martin, R., 1975, « Sur l’unité du mot *même* », *Travaux de linguistique et de littérature*, 13, 1, 227-243.
- Noailly, M., 2000, « *Ce même Bajazet* : nom propre et principe d’identité », *Lexique*, 15, 21-34.
- Noailly, M., 2003, « ‘Et ce même Néron...’ : mais que fait *même* ici ? », in Combettes B., Schnedecker C., Theissen A. (éd.), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Paris : Champion, 373-385.
- Nølke, H., 1983, « Remarques sur la focalisation », in Herslund, M. et al. (éd.), *Analyses grammaticales du français. Études publiées à l’occasion du 50^e anniversaire de Carl Vikner*, Revue Romane, Copenhague : AkademiskForlag 24, 147-165.
- Nølke, H., 1996, « Où placer l’adjectif épithète ? Focalisation et modularité », *Langue française*, 111, 38-58.
- Portine H. 1999, « La problématique des marqueurs grammaticaux. Esquisse d’application à l’étude de *même* », *Linguistica Pragensia*, 9, 1, 1-19.
- Van Belle, G. 1988, « Le fonctionnement discursif de (*se*)... *lui-même* », *Travaux de linguistique*, 16, 87-110.
- Zribi-Hertz, A., 1980, « Coréférence et pronoms réfléchis ; notes sur le contraste *lui/lui-même* en français », *Linguisticae Investigationes*, 4.1, 131-179.
- Zribi-Hertz, A., 1990a, « NP *lui-même* », in Kleiber, G., Tyvaert, J.-E., 1990, *L’anaphore et ses domaines*, Paris : Klincksieck, 377-402.
- Zribi-Hertz, A., 1990b, « *Lui-même* argument et le concept de pronom A », *Langages*, 97, 100-127.
- Zribi-Hertz, A., A., 1995, “Emphatic or Reflexive? On the endophoric character of French *lui-même* and similar complex pronouns”, *Journal of Linguistics*, 31, 2, 333-374.
- Zribi-Hertz, A., 2000, « Les pronoms forts du français sont-ils [+animés] ? Spécification morphologique et spécification sémantique », in Coene, M., De Mulder, W., Dendale, P., d’Hulst Y. (éd.), *Traiani Augusti vestigia pressa sequamur. Studia linguistica in honorem Lilianae Tasmowski*, Milan : Unipress, 663-680.